

# **COMPTE RENDU**

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020

Nombre de membres composant le Conseil : 29

Présents : 21 Absents : 8 Pouvoirs : 7

L'an 2020, le mercredi 16 décembre, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance publique Salle du conseil, Hôtel de Ville, sur convocation en date du 08 décembre 2020.

<u>Sont présents</u>: Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET, Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, Paula EIDENWEIL, Dimitri FARRO, Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

# Absents donnant pouvoir :

<u>MANDANT</u>	<u>MANDATAIRE</u>				
Emmanuelle AZARD	Hélène GENTE				
Gérard BERAUDIER	Ghislaine GUY				
Vincent DAVAL	Christian BRONDOLIN				
Nadine POURCIN	Philippe PIGNET				
Fabian MATHURIN	Virginie ARTERO				
Armelle ANDREIS	Paula EIDENWEIL				
Marie DUCHER	Dimitri FARRO				

# Absent excusé sans procuration: Jordan RISSO

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance, l'assemblée désigne, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal.

M. Christian BRONDOLIN est désigné pour remplir cette fonction.

Ces formalités remplies, sous la présidence de Madame le Maire, la séance est ouverte à 18h35

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

En préséance Madame le Maire sollicite l'assemblée afin d'apporter un point de délibération supplémentaire au titre 18 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Elle explique que suite à une remarque et une interprétation propre de la Préfecture sur l'article L.1612-1 du CGCT, il convient d'annuler la délibération du 09 décembre sur l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2021, et de la représenter.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

#### A l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Emmanuelle AZARD) , Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN (+ procuration Vincent DAVAL), Ghislaine GUY (+ procuration Gérard BERAUDIER), Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET (+ procuration Nadine POURCIN), Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO (+ procuration Fabian MATHURIN), Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, Paula EIDENWEIL (+ procuration Armelle ANDREIS) , Dimitri FARRO (+ procuration Marie DUCHER), Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

**Accepte** la présentation d'un point supplémentaire ; **Autorise** Madame le Maire à présenter le rapport n°4

# 01 Mise à jour des AP/CP

Il convient de constater le bilan des AP/CP réalisées en 2020 et d'approuver les crédits de paiement pour l'année 2021

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, Hélène GENTE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

#### A l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Emmanuelle AZARD) , Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN (+ procuration Vincent DAVAL), Ghislaine GUY (+ procuration Gérard BERAUDIER), Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET (+ procuration Nadine POURCIN), Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO (+ procuration Fabian MATHURIN), Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, Paula EIDENWEIL (+ procuration Armelle ANDREIS) , Dimitri FARRO (+ procuration Marie DUCHER), Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

Approuve le bilan des Autorisations de Programme et Crédits de Paiements (AP/CP) ;

**Autorise** Madame le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à l'application de la présente délibération

#### 02 Subvention à l'Association Cycliste des As en Provence (ACAP)

La commune a accueilli la course cycliste « Les 4 jours des As en Provence » le 05 septembre 2020. Pour autant, le contexte sanitaire particulier de de cette année ne nous a pas permis de formaliser comme il se devait nos engagements auprès de cette association. Il convient donc de proposer l'attribution de la subvention d'un montant de 4 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, Antoine ALLEGRINI

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

# A l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN (+ procuration Vincent DAVAL), Ghislaine GUY (+ procuration Gérard BERAUDIER), Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET (+ procuration Nadine POURCIN), Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO (+ procuration Fabian MATHURIN), Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, Paula EIDENWEIL (+ procuration Armelle ANDREIS), Dimitri FARRO (+ procuration Marie DUCHER), Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

Autorise Madame le Maire à signer la convention établie entre la commune et l'association ACAP;

**Attribue** une subvention d'un montant de **4 000** € pour l'organisation de la course cycliste « Les 4 jours des As en Provence » ;

Dit que la dépense sera imputée au chapitre 65 du budget de la Commune

# **03 Contribution OGEC**

Conformément à l'article L.442-5 du Code de l'Education, il est rappelé que la commune est tenue de verser une participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Michel, pour les enfants domiciliés sur la commune. Pour l'année 2019-2020, le forfait communal demandé est de **659,37 € par élève** (29 élèves maternelle + *57* élèves primaire) soit un montant total de **56 705,82 €**.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, Hélène GENTE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

#### A la Majorité,

**Par 27 voix pour**: Hélène GENTE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN (+ procuration Vincent DAVAL), Ghislaine GUY (+ procuration Gérard BERAUDIER), Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET (+ procuration Nadine POURCIN), Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO (+ procuration Fabian MATHURIN), Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, , Dimitri FARRO (+ procuration Marie DUCHER), Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

Par 2 Abstentions: Paula EIDENWEIL (+ procuration Armelle ANDREIS)

**Approuve** la convention de forfait communal avec OGEC pour l'année 2019-2020 pour un montant de **56 705,82 €, Autorise** Madame le Maire à signer la convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération

# 04 Autorisation d'ouverture de crédit 2021

Cette ouverture anticipée des crédits permettra le mandatement des dépenses avant le vote du budget 2021 et de respecter les obligations de la commune en matière de comptabilité d'engagement et de délai de paiement. Cette facilité favorisera en outre la réalisation de la politique d'équipement de la ville telle qu'elle sera proposée lors de la séance du conseil municipal relative à l'adoption du budget primitif 2021.

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS AU BP 2020 (propositions nouvelles)	CREDITS OUVERTS AU BP 2020 (Restes à réaliser)	DM1	DM2	CREDITS OUVERTS 2020	LIMITE DES DES CREDITS OUVERTS	OUVERTURE DES CREDITS 2021
20	Immobilisations incorporelles	103 500,00	156 970,34	-30 000,00	0,00	230 470,34	73 500,00	18 375,00
204	Subventions d'Equipement	150 000,00	217 747,00	16 900,00	0,00	384 647,00	166 900,00	41 725,00
21	Immobilisations corporelles	2 666 955,38	648 616,82	94 384,00	0,00	3 409 956,20	2 761 339,38	690 334,00
23	Immobilisations en cours	5 901 683,82	315 486,23	-182 600,00	0,00	6 034 570,05	5 719 083,82	1 429 770,00
4581	Operations pour compte de tiers	196 452,00		0,00	0,00	196 452,00	196 452,00	49 113,00
TOTAL 9		9 018 591,20	1 338 820,39	-101 316,00	0,00	10 256 095,59	8 917 275,20	2 229 317,00

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, Hélène GENTE

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

# A l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Emmanuelle AZARD) , Antoine ALLEGRINI, Christian BRONDOLIN (+ procuration Vincent DAVAL), Ghislaine GUY (+ procuration Gérard BERAUDIER), Bruno LAQUAY, Françoise CHEROUTE, Éric BRUCHET, Hélène JANE, Philippe PIGNET (+ procuration Nadine POURCIN), Mauricette AGIER, Sylvain CASTAGNE, Virginie ARTERO (+ procuration Fabian MATHURIN), Julien BONINO, Roxane TIBALDI, Stéphanie COLENO, Laurent LACROIX, Johan RAMERO, Paula EIDENWEIL (+ procuration Armelle ANDREIS) , Dimitri FARRO (+ procuration Marie DUCHER), Emmanuel SAMBAIN, Thierry PLATON.

Annule et remplace la délibération 2020-096-SG du 09 décembre 2020 ;

**Autorise** Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2021, tel que présenté ci-dessus, et dans la limite de **2 229 317 €**.

Communication des décisions du Maire

Questions diverses

La séance est levée à 19h40